

Le Grand Palais Éphémère

ART CAPITAL

Judi 17 Février à 14h30



Le Grand Palais éphémère

Conçu par l'architecte Jean-Michel Wilmotte, le Grand Palais Éphémère est un bâtiment temporaire installé sur le Champ-de-Mars. Son ossature en bois et ses vertus écologiques en font un bâtiment remarquable, résolument ancré dans notre époque. Une véritable prouesse architecturale qui s'insère sur un site dont l'histoire est, tout comme celle du Grand Palais, intimement liée aux Expositions universelles des XIXe et XXe siècles.

Implanté sur le plateau Joffre, le Grand Palais Éphémère respecte la composition du Champ-de-Mars. Entre l'École Militaire et la Tour Eiffel, il culmine à 20 mètres, sans pour autant dépasser l'École Militaire, qui le surplombe 16 mètres plus haut. Intégrée au bâtiment, la statue du Maréchal Joffre a profité de cette installation pour être entièrement restaurée. Les 44 arches monumentales du Grand Palais Éphémère ont été assemblées sur place, dans un délai de trois mois seulement.

Art Capital.

Né en 2006, Art Capital est une manifestation unique en son genre, Art Capital fédère des pratiques et des artistes de tous les horizons. Éclectique et ouvert à toutes les disciplines, Art Capital partage avec le Grand Palais un objectif commun : rendre l'art accessible au plus grand nombre.

Rendez-vous incontournable de l'art contemporain, Art Capital est une véritable pépinière de nouveaux talents riches de densité – théâtre d'échanges privilégiés entre tous les acteurs du monde de l'Art, artistes, galeristes, professionnels, collectionneurs, amateurs d'art, sans oublier le grand public. Plus de deux mille artistes contemporains, français et étrangers exposent peintures, sculptures, dessins et photographies et emmènent Paris au cœur de la création actuelle grâce à la Fédération de quatre Salons historiques de renom, jouant de leurs différences afin de se compléter : le Salon des artistes français, le Salon des artistes indépendants, le Salon Comparaisons, le Salon du dessin et de la peinture à l'eau. Un cinquième salon, le Salon National des beaux arts est initié en 2022.

Salon Comparaisons

Le Salon « Comparaisons » est né en 1956 alors qu'une opposition, parfois virulente, entre la figuration et l'abstraction, produisait des crispations stériles. Pour tourner le dos à une intolérance contraire à ce que doit être l'art, « Comparaisons », est organisé en fonction de tendances, chacune d'entre elles étant présentée au sein d'un groupe, favorisant ainsi une confrontation sereine, fraternelle, des styles, démarches ou techniques. C'est 25 à 27 groupes qui s'organisent chaque année pour construire Comparaisons.

La visite

Point de rencontre à 14h15 devant Le Grand Palais Éphémère, 2 Place Joffre, 75007 Paris (Métro : lignes 6, 8, 10 - stations Ecole Militaire/La Motte Piquet Grenelle ; Bus : lignes 28, 80, 82, 86, 92)

Participation aux frais: 10€ par personne (appoint apprécié)

Inscriptions : les adresser à Dimitri Leccas (dimitri.leccas@sorbonne-universite.fr). Pour le confort de la visite le groupe est limité à 25 participants.

oooooooooooo

Réglementation sanitaire

Pendant le déroulement de Art Capital il est absolument nécessaire de respecter strictement la réglementation sanitaire en vigueur car les vigiles chargés de l'entrée du Grand Palais Éphémère (GPE) seront inflexibles.

- Le passe vaccinal sera exigé à l'entrée : passe invalide > **interdiction de rentrer** dans le GPE.
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du GPE.
- Respect des gestes barrières et notamment de la distanciation physique
 - ° Dehors, dans les files d'attentes devant le GPE, le port du masque et la distanciation physique est obligatoire.
 - ° Les cocktails ou les restaurations sur stands ...interdits...

Toutes les personnes porteuses de symptômes avérés, identifiés par les secouristes ou aux accès, se verront refuser l'entrée et seront prises en charge par les services dédiés sur place.

PLAN VIGIPIRATE : « En raison des contraintes de sécurité, les visiteurs se présentant avec un sac, un attaché-case ou tout autre bagage dont les dimensions sont supérieures à 30 à 42cm se verront refuser l'accès au Grand Palais. »